

Présentation

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, 52 300 élèves handicapés sont accueillis au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPL) du second degré.

Les élèves handicapés intégrés du second degré sont sous-représentés dans la classe d'âge des 11 ans et moins, conséquence d'un retard scolaire plus fréquent. Près de 73 % d'entre eux sont âgés de 12 à 15 ans, alors que cette proportion n'est que de 55 % pour l'ensemble du second degré. Néanmoins, les situations sont très contrastées selon le type de déficience : les élèves souffrant de déficience auditive ou visuelle, les handicapés moteurs ou les élèves présentant des troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle ont plus de chances d'être scolarisés au-delà de 16 ans que les élèves souffrant de déficience intellectuelle ou mentale ou de trouble des apprentissages. Les adolescents souffrant de déficience intellectuelle ou mentale se dirigent vraisemblablement vers d'autres types de structures à l'issue du premier cycle et/ou une fois passé l'âge de la scolarité obligatoire [1].

27 % des élèves handicapés scolarisés ont bénéficié de l'intervention d'un auxiliaire de vie scolaire afin de faciliter leur intégration. Cet accompagnement peut être collectif (20 % des élèves handicapés scolarisés), individuel à temps complet (3 % élèves handicapés scolarisés) ou individuel à temps partiel (7 % des élèves handicapés scolarisés) [2].

Il existe un dispositif permettant le soutien d'un enseignant spécialisé dans le cas d'une scolarisation individuelle [4]. 15 % des élèves handicapés fréquentant une classe ordinaire sont ainsi suivis ; en priorité, cette aide a profité aux adolescents souffrant d'une déficience intellectuelle (le tiers d'entre eux) ainsi qu'à ceux présentant un handicap sensoriel (19 %).

Outre ces différentes formes d'accompagnement, d'autres mesures ont été prises afin de faciliter la scolarisation des enfants et adolescents handicapés. Elles concernent le financement de matériel pédagogique adapté, d'aménagement de locaux ainsi que celui de la mise en place de transports spécifiques : 16 % des élèves handicapés du second degré disposent d'un matériel pédagogique adapté [3]. Cette mesure concerne surtout les élèves souffrant d'une déficience visuelle (65 %), d'un trouble moteur (46 %) et d'une déficience auditive (28 %).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

Définitions

■ Classification des principales déficiences présentées par les élèves.

- Les troubles des fonctions cognitives concernent les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED) dont l'autisme.
- Les troubles spécifiques des apprentissages comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc., ils comprennent aussi le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral.
- Les troubles des fonctions motrices sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle.
- Les troubles des fonctions auditives concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage.
- Les troubles des fonctions viscérales métaboliques ou nutritionnelles sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- Les troubles des fonctions visuelles regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

■ **AVS-I.** Auxiliaire de vie scolaire individuel. Il est chargé de l'accompagnement d'un seul élève. Cet accompagnement peut se faire pendant l'intégralité du temps de présence de l'enfant à l'école (temps plein), que l'enfant soit scolarisé à temps complet ou à temps partiel, ou peut se limiter à certaines périodes du temps scolaire (temps partiel).

■ **EVS-I.** Emploi de vie scolaire. Il concerne une personne recrutée dans le cadre d'un contrat aidé pour assurer les fonctions d'AVS-I.

■ **AVS-CO.** Auxiliaire de vie scolaire collectif. Le plus souvent, il est attaché à une CLIS ou une UPI et a pour fonction d'aider l'ensemble des élèves de la classe. Dans l'enquête, sont comptabilisés les élèves bénéficiant d'un soutien particulier et régulier de la part de l'AVS-CO.

[1] Répartition par déficience et par âge des élèves handicapés scolarisés dans le second degré en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus	Total
Troubles des fonctions cognitives	126	4 275	3 370	2 778	2 237	838	378	242	84	35	14 363
Troubles psychiques	483	1 821	2 038	1 554	1 257	474	279	151	67	40	8 164
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	1 096	2 739	2 310	1 925	1 363	673	536	300	124	74	11 140
Troubles des fonctions motrices	363	691	699	676	670	650	591	419	292	356	5 407
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	615	659	657	655	573	471	442	236	131	82	4 521
Troubles des fonctions visuelles	179	304	273	306	257	264	242	161	94	68	2 148
Troubles des fonctions auditives	221	468	470	406	442	351	325	202	132	114	3 131
Plusieurs fonctions associées	88	481	431	369	343	201	147	109	67	51	2 287
Autre	91	218	212	195	159	108	73	45	37	35	1 173
Total	3 262	11 656	10 460	8 864	7 301	4 030	3 013	1 865	1 028	855	52 334
%	6,2	22,3	20,0	16,9	14,0	7,7	5,8	3,6	2,0	1,6	100,0

[2] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le second degré selon la déficience et l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	AVS-Individuel		AVS collectif	EVS		Pas d'accompagnement	Total
	Temps plein	Temps partiel		Temps plein	Temps partiel		
Troubles des fonctions cognitives	85	248	6 411	21	142	7 456	14 363
Troubles psychiques	127	328	994	44	174	6 497	8 164
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	62	723	777	52	317	9 209	11 140
Troubles des fonctions motrices	747	692	895	142	199	2 732	5 407
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	81	107	81	25	29	4 198	4 521
Troubles des fonctions visuelles	97	214	221	34	83	1 499	2 148
Troubles des fonctions auditives	46	161	372	1	43	2 508	3 131
Plusieurs fonctions associées	120	199	500	39	86	1 343	2 287
Autre	19	39	89	2	19	1 005	1 173
Total	1 384	2 711	10 340	360	1 092	36 447	52 334
%	2,6	5,2	19,8	0,7	2,1	69,6	100,0

[3] Effectif d'élèves handicapés scolarisés dans le second degré bénéficiant d'un matériel pédagogique adapté en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Matériel pédagogique adapté			Total
	Oui	Non		
Troubles des fonctions cognitives	369	13 994		14 363
Troubles psychiques	170	7 994		8 164
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	2 098	9 042		11 140
Troubles des fonctions motrices	2 495	2 912		5 407
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	224	4 297		4 521
Troubles des fonctions visuelles	1 392	756		2 148
Troubles des fonctions auditives	886	2 245		3 131
Plusieurs fonctions associées	502	1 785		2 287
Autre	67	1 106		1 173
Total	8 203	44 131		52 334
%	15,7	84,3		100,0

[4] Effectif d'élèves handicapés du second degré scolarisés individuellement avec l'aide d'un enseignant spécialisé en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Effectifs scolarisés individuellement	Dont aidés par un enseignant spécialisé	%
Troubles des fonctions cognitives	6 745	2 281	33,8
Troubles psychiques	7 005	1 129	16,1
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	10 523	587	5,6
Troubles des fonctions motrices	4 578	355	7,8
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	4 467	88	2,0
Troubles des fonctions visuelles	1 987	455	22,9
Troubles des fonctions auditives	2 670	664	24,9
Plusieurs fonctions associées	1 703	291	17,1
Autre	1 082	84	7,8
Total	40 760	5 934	14,6